

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse - Fédération Wallonie-Bruxelles

Tremplin job en distanciel (télétravail)

Charlotte · Friday, February 26th, 2021

Première expérience professionnelle

Ce soutien du BIJ est une adaptation aux circonstances de la crise sanitaire et restera temporaire.

Pour quels projets ?

Vivre une première expérience professionnelle en télétravail dans une entreprise, un organisme, une association à l'étranger.

Pour quels objectifs ?

- Utiliser des connaissances acquises durant votre formation
- Acquérir de nouveaux savoirs pour développer de nouvelles compétences

Pour qui ?

- Vous avez entre 20 et 35 ans
- Vous êtes un francophone résidant, depuis minimum 2 ans, en Wallonie ou à Bruxelles
- Vous êtes fraîchement diplômé (vous n'êtes plus étudiant).
- Vous avez accès au matériel informatique nécessaire pour effectuer vos tâches en télétravail
- Vous avez les connaissances linguistiques suffisantes si votre structure d'accueil n'est pas dans un pays francophone
- Une priorité sera donnée aux jeunes à la recherche d'une première expérience de

travail

Avec qui ?

- Avec une entreprise, un organisme, une association partout dans le monde.
- C'est à vous de trouver une organisation prête à vous confier des tâches en télétravail.

Combien de temps ?

Projets de minimum 3 semaines, maximum 12 semaines financées.

Quel soutien du BIJ ?

Bourse forfaitaire de 200 € par semaine pour 12 semaines maximum (150€ + 50€ de frais de télétravail : matériel informatique, connexion, etc.)

Que faut-il mettre dans son dossier ?

- Ce [formulaire Tremplin Job](#) en distanciel complété
- Un CV complet
- Une copie de votre carte d'identité
- Pour les personnes qui ne sont pas de nationalité belge, une attestation de l'administration communale qui mentionne que vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles depuis plus de 2 ans
- Une attestation de demandeur d'emploi du Forem ou d'Actiris
- Une lettre d'engagement nominative (téléchargez ce modèle de [lettre d'engagement](#) avec cachet de l'organisation ou sur papier à en-tête)

Quand et comment déposer son dossier ?

- Créez un seul document PDF reprenant tous les documents demandés ci-dessus.
- Envoyez le document par mail à : tremplins@cfwb.be et Marie-

Sophie.wery@cfwb.be, Chargée de projet Tremplins Jeunes

- Les dossiers sont à déposer chaque 1er du mois. Le début du projet ne peut se faire que, au plus tôt, 3 semaines après le dépôt du dossier (à compter du 1er du mois). Il est bien sûr possible de déposer son dossier (un premier du mois) bien avant ce délai.
- Le dépôt du dossier peut se faire **jusqu'au 1er décembre 2021** au plus tard et au minimum deux semaines avant le début des activités.
- Vous serez informé de la décision du Comité **au plus tard fin du mois**.

Quels sont les critères de sélection ?

- Respect des critères du programme (objectifs, âge, résidence...) et dates de dépôt/réalisation
- Motivation et autonomie du candidat
- Pertinence des tâches proposées par l'organisation d'accueil rapport à la formation du candidat
- Disposer des connaissances suffisantes pour effectuer les tâches (y compris linguistiques en dehors des pays francophones)
- Retombées concrètes à court et moyen terme
- Priorité donnée aux jeunes à la recherche d'une première expérience de travail

Attention, un projet Tremplin Job ne peut pas être :

- Un stage obligatoire dans le cadre d'un cursus scolaire/académique/doctorat
- Un projet dans une ONG de coopération au développement
- Un projet dans les services publics ou entreprises belges à l'étranger (ex : ambassade de Belgique ...)
- Un projet dans une organisation internationale (ex: ONU, Cour internationale de Justice...Pour information, des projets de ce types peuvent être soutenus par WBI)
- Un projet géré par un organisme intermédiaire
- Une substitution d'emploi
- Un projet qui bénéficie d'une bourse d'Actiris ou du Forem

Des questions ?

N'hésitez pas à envoyer un mail à Marie-Sophie.wery@cfwb.be, Chargée de projets pour le programme Tremplins Jeunes

Ressources



•

Documents
utiles



-

Personne(s)
de contact

Avant le projet

Brulingua : Plateforme d'apprentissage linguistique en ligne (pour les bruxellois)

Wallangues : Plateforme d'apprentissage linguistique en ligne (pour les wallons)

Formulaire de valorisation des compétences via l'AKI App



Formulaire TJ Distenciel



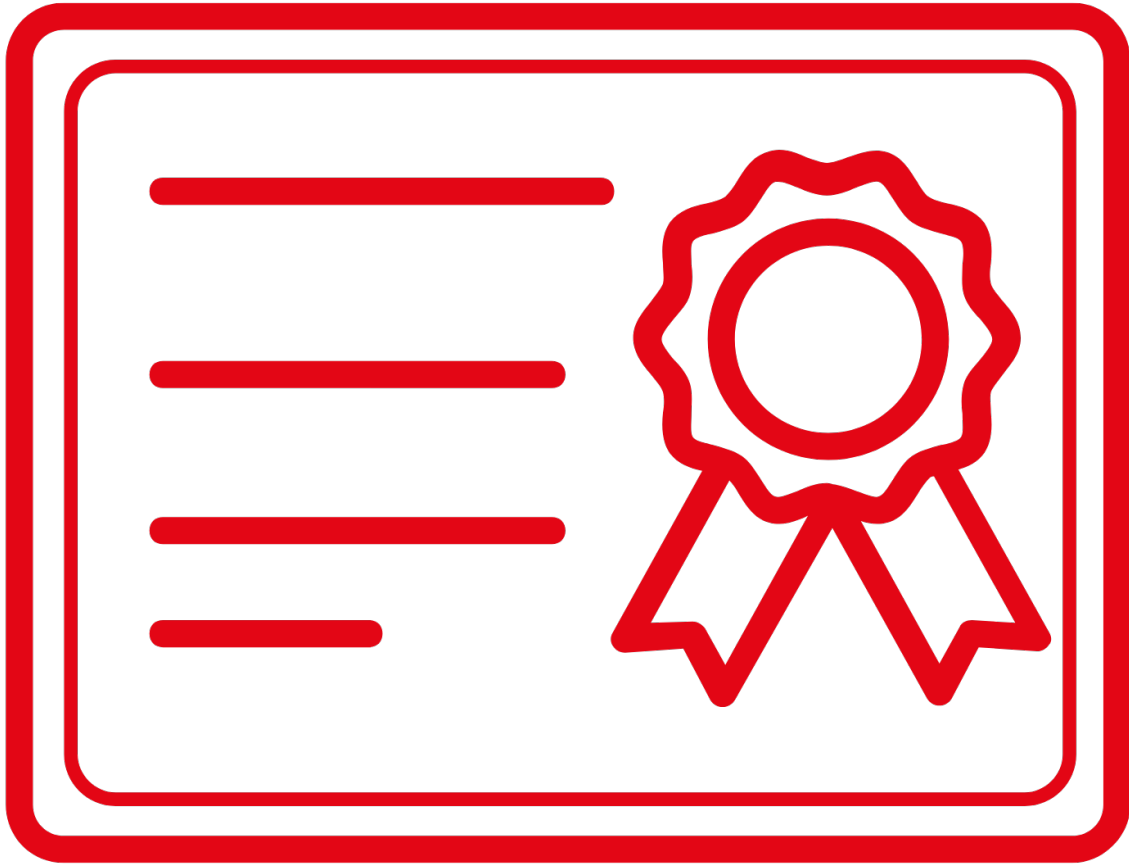
Lettre engagement TJD FR

Après le projet

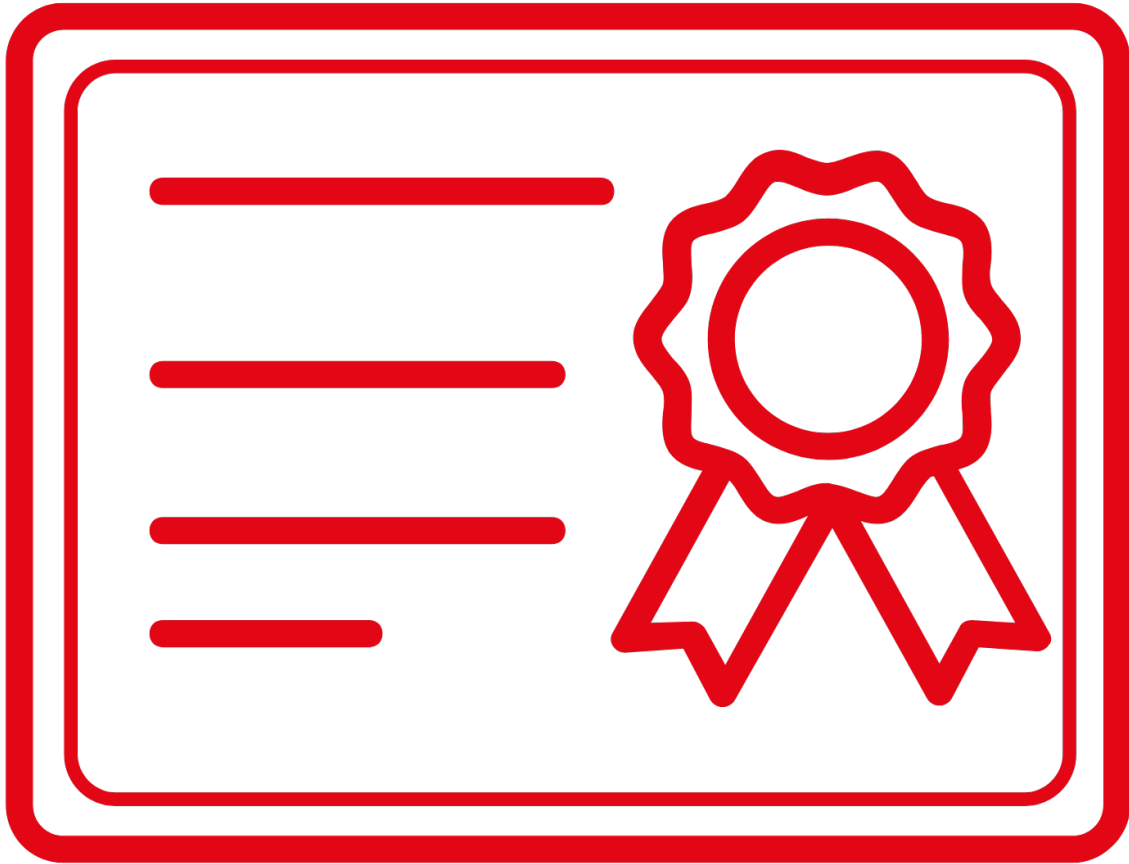
Formulaire de valorisation des compétences via l'[AKI App](#)



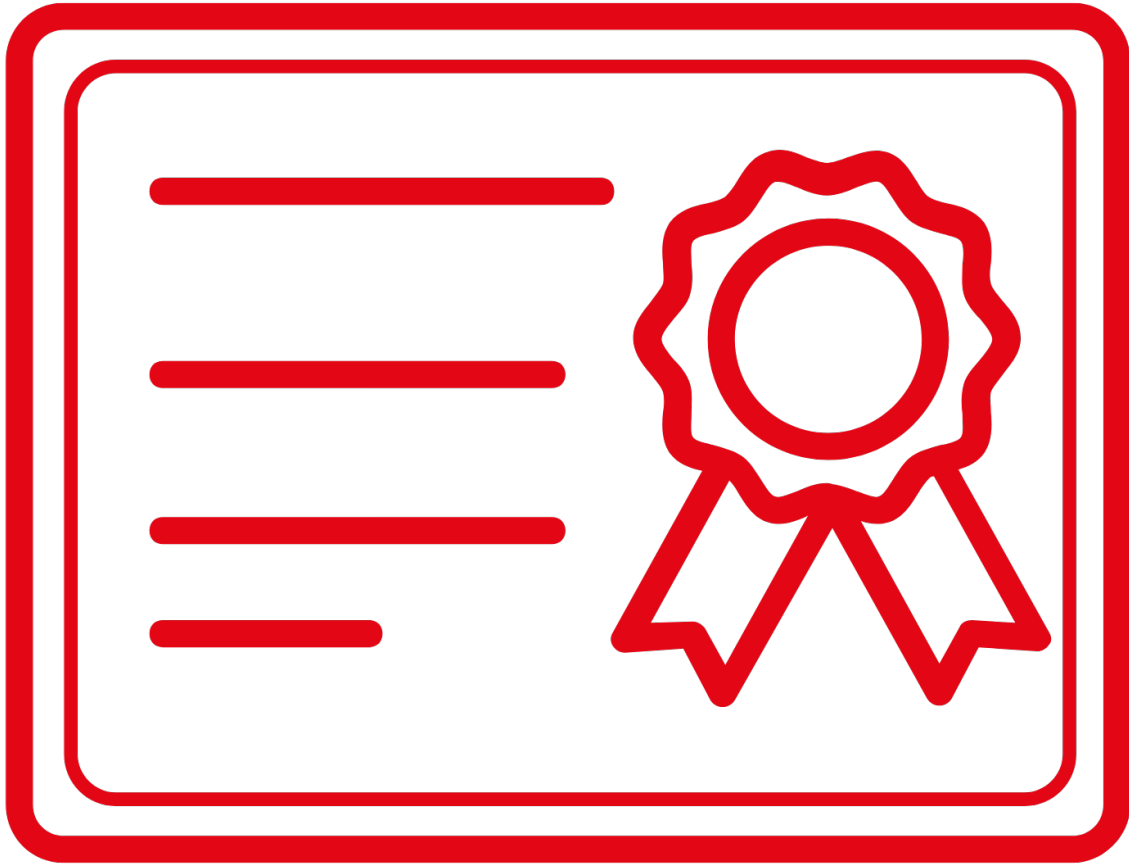
Rapport d'activités TJ Distenciel



Attestation prestation TJD FR



Attestation prestation TJD EN



Attestation prestation TJD ES

Marie-Sophie Wéry

Chargée de projets

+32 2 210 52 42

sophie.wery@cfwb.be

marie-

Agnès Napoli

Assistante

+32 2 210 52 21

agnes.napoli@cfwb.be

This entry was posted on Friday, February 26th, 2021 at 1:02 pm and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.